

## Compressions budgétaires à la SRC :

### **Le diffuseur public pourra-t-il encore remplir son mandat ?**

Regina, le 27 juin 2014 – La présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) a réagi brièvement à l'annonce des nouvelles compressions budgétaires dévoilées par le président-directeur général de CBC/Radio-Canada, monsieur Hubert T. Lacroix.

«Radio-Canada est l'outil de communication multiplateforme (télévision, radio et internet) essentiel à l'unité nationale. Sa vitalité est intimement liée au développement et à l'épanouissement de nos communautés francophones d'un bout à l'autre du pays,» a déclaré la présidente de l'ACF, Mme Sigur-Cloutier. «Ces compressions répétées affaiblissent gravement le diffuseur public au point où il faut se demander comment pourra-t-il rencontrer ses obligations de licence et remplir son propre mandat.»

Dans une lettre acheminée à la ministre de Patrimoine canadien l'honorable Shelly Glover, madame Sigur-Cloutier a demandé à ce que CBC/Radio-Canada reçoive les ressources adéquates afin de maintenir et améliorer ses services à travers le pays.

Les compressions annoncées ne peuvent faire autrement que de réduire la capacité de Radio-Canada à rencontrer les exigences de son mandat. Notre gouvernement doit renverser cette tendance destructrice et investir dans le diffuseur public qui a le devoir d'informer nos communautés, faire rayonner la culture canadienne et refléter la réalité du pays d'un océan à l'autre dans les deux langues officielles.

*L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.*

- 30 -

Pour information :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532